

17  
R au fur et à mesure p. à 11  
en ai fait copie H.B.  
Copie à M.A. Demargerie

envoyé à Mr Bandase  
fin mars

le 22 mars 1949

M. Fernand Doyon,  
Debden,  
Sask.

Cher M. Doyon,

Je me suis de nouveau rendu à Québec pour assister à une séance du Comité Permanent de la Survivance Française.

Il devait être tout spécialement question de Radio-Prairies-Nord. Deux plans de campagne étaient proposés. M. Désormeaux, président du Comité, était d'avis que nous devrions nous présenter de nouveau devant le bureau des gouverneurs, sans passer par le comité parlementaire de la radio.

M. Pouliot, membre du bureau des gouverneurs, était d'avis que non seulement cette façon de procéder était dangereuse, mais courait les risques d'indisposer définitivement les gouverneurs et de nous faire perdre toute chance future d'obtenir notre permis.

Un sous comité composé de MM. Pouliot, Désormeaux, l'abbé Gosselin et moi-même fut formé avec mission d'étudier à tête reposée les avantages et désavantages de chacune des deux propositions.

Dans le Comité Permanent, un certain groupe est d'avis que le poste de Radio-Prairies-Nord n'est pas viable financièrement. On voit avec inquiétude les dépenses énormes encourues par Radio-Edmonton. A l'heure actuelle, les dépenses de ce dernier poste s'élèvent à \$165,000, si l'on y comprend les contrats accordés et ce n'est pas fini. On peut dire que le poste coûtera au bas mot \$175,000 avant d'être complété. Ce chiffre fait peur aux membres du Comité et on insista très fortement pour que le groupe de la Saskatchewan attende le résultat de cette expérience d'Edmonton.

J'ai fait remarquer au Comité que le groupe de la Saskatchewan Nord n'était pas pressé de construire, mais que nous étions sous l'impression qu'il pourrait profiter des bonnes dispositions qu'entretiennent tous les groupes politiques avant les élections pour obtenir le permis.

Ce permis nous garderait la fréquence qui autrement pourrait être accordée à d'autres postes. Après l'émission du permis, nous avons 9 mois pour commencer les constructions et nous pouvons demander un autre délai de 9 mois et peut-être davantage en invoquant toutes sortes de bonnes raisons.

J'étais donc d'avis qu'il fallait coûte que coûte obtenir le permis parce que les circonstances nous paraissaient favorables, mais avec l'idée bien arrêtée de ne pas construire avant d'avoir tous les renseignements possibles. S'il était impossible d'obtenir de la Northern Electric, ou de toute autre compagnie, un contrat défini pour un prix déterminé, il vaudrait probablement mieux ne pas construire du tout.

Ces arguments ont rallié la totalité des membres du Comité et c'est alors que le sous comité dont je parle plus haut fut formé. Ledit comité se réunit le lendemain au siège universitaire et après de longues explications de M. Pouliot, il fut décidé de s'adresser au comité parlementaire de la radio. Celui-ci n'est pas encore nommé. Les comités se forment généralement après l'adoption du discours du trône. Il faut donc que nous attendions de savoir quels sont les députés qui feront partie de ce comité avant de tenter les démarches nécessaires. M. Pouliot est d'avis que les conservateurs faisant partie de ce comité pourraient être manœuvrés par M. Héon, député d'Argenteuil, qui tiendra à ce que ses collègues du même parti prennent une attitude favorable.

M. Désormeaux croit qu'il devrait être possible d'obtenir un vote du comité, suggérant aux gouverneurs de Radio-Canada d'accorder aux canadiens de la Saskatchewan les mêmes avantages qu'ils ont accordés à ceux du Manitoba et de l'Alberta.

Si nous pouvons obtenir ce vote, il faudra se présenter de nouveau devant le bureau des gouverneurs avec les informations que je crois vous avoir demandées dans une lettre précédente:

10. Estimation du coût de la construction, y compris studios, achat du terrain, etc.
20. Estimé du budget annuel des dépenses
30. Estimé des revenus en donnant le nom des maisons d'affaires ou des paroisses sur lesquelles vous comptez comme publicité.
40. Vos moyens d'actions pour obtenir ce qu'on appelle des programmes vivants, réalisés par des personnes demeurant dans la localité et pouvant se rendre au studio.

Ce sera peut-être cette quatrième partie qui sera la plus difficile parce que pour donner des programmes de chant, de musique, ou de conférences durant 3 heures par jour, il faut un personnel que vous trouverez difficilement dans la région de Saskatoon.

Voici un résumé aussi clair que possible de ce qui s'est passé aux deux séances de la dernière assemblée du Comité Permanent

Une autre suggestion a été faite, suggestion qui a réuni tous les suffrages. Ce serait de tenter une entente avec le groupe de personnes qui dernièrement a demandé l'émission d'un permis pour un poste à Saskatoon. L'émission de ce permis est gravement compromise en raison de l'opposition du poste actuel de Saskatoon et en raison surtout de l'opposition de Radio-Prairies-Nord qui a priorité.

Nous nous demandions s'il n'y aurait pas moyen de voir les gens qui sont intéressés au poste de radio et de tenter un arrangement avec eux, soit en souscrivant des actions pour être intéressés au poste, avec un contrat obligeant le poste en question, s'il obtient son permis, à donner 3 ou 4 heures de français par jour, à des heures déterminées. Ou encore, par une entente signée, de s'obliger à verser au poste en question de \$8,000 à \$10,000 par année, suivant le cas, pour l'achat de 4 heures de français par jour, avec des programmes fournis par le poste mais en accord avec l'Association Franco-Canadienne ou avec Radio-Prairies-Nord.

En résumé, nous sommes tous très inquiets sur l'avenir financier d'un poste français avec une population aussi dispersée et un coût de construction aussi élevé. Si, avec le montant que vous avez en caisse et celui que nous avons à votre disposition on pouvait avoir du français durant 10 ou 15 ans, ce serait probablement moins cher et plus sûr que d'avoir un poste qui disparaîtra peut-être d'ici 2 ou 3 ans s'il n'y a pas de possibilité de trouver des revenus pour le faire vivre.

Ce ne sont là que des idées générales que personne d'entre nous n'a étudiées sérieusement et que nous vous livrons au cas où vous croiriez qu'elles ont une certaine valeur pratique.

C'est mon deuxième voyage à Québec depuis deux mois dans l'intérêt de Radio-Prairies-Nord et il faudra que je me rende à Ottawa d'ici peu, c'est-à-dire dès que le comité parlementaire sera nommé.

Si vous avez des suggestions à m'adresser, il me ferait plaisir d'avoir des nouvelles de votre comité.

Votre tout dévoué,

RD/EM

Raymond Denis

P.S. Mme Denis et moi-même avons passé une soirée à Québec avec Thérèse, Jean et Guy qui tous sont en bonne santé, bien que Thérèse nous a paru fatiguée. Ils semblaient être heureux de nous voir comme nous l'avons également été de notre côté.